



Le **Syndicat FO CD31** écrit
au Président du Conseil départemental 31 pour tout le personnel

Monsieur le Président

Vous recevez ce jour une alerte du **Syndicat FO CD31** concernant l'augmentation du coût des frais professionnels qui pèsent lourdement sur la majorité des agents de la collectivité.

- Les frais de déplacement pour se rendre sur le lieu de travail et honorer les missions de Service public directement **liés à la flambée du prix des carburants dans le contexte international, des assurances privées,**
- Les décisions prises par l'exécutif de la collectivité pour restreindre d'une manière ou d'une autre le montant des remboursements des frais professionnels avec le nouveau distancier « Géo services » déployé en juillet 2025 pour le calcul des frais de déplacement,
- L'évolution des barèmes de remboursement des dépenses engagés par les assistants familiaux,
- Les frais professionnels contingentés des travailleurs sociaux notamment le barème de **9 visites** /mois à domicile pour obtenir l'IFC annuelle (indemnité forfaitaire de circulation) dans son entièreté,
- Les déplacements professionnels effectués en transport en commun sans la possibilité d'avoir des titres de transports délivrés par la collectivité (métro/bus/tram)
- Les déplacements des personnels d'entretien des collèges pour se rendre d'un collège à l'autre, de nos collègues des routes ...

Le syndicat FO CD31 vous rappelle que tous les agents doivent vivre décemment des revenus de leur travail ...ce qui n'est pas le cas de certains de nos collègues qui en vérité survivent actuellement !

Par ailleurs, aucun collègue ne devrait « **en être de sa poche** » pour la réalisation de sa mission de service public rendue pour la collectivité.

A l'heure où vous **accordez**, comme c'était déjà le cas l'an dernier, **l'usage illimité privé et professionnel d'un véhicule de fonction tous frais payés au DGS, aux 8 DGD et à la directrice du cabinet du Président**, nous constatons qu'il n'y a pas ni de petites ni de grosses économies mais dans tous les cas elles se font une fois encore sur le dos des agents.

Pour le syndicat FO CD31 cette situation est **injuste et inacceptable**.
Le syndicat FO CD31 vous demande d'y remédier

Force Ouvrière : Écouter, partager, agir !